



## PLF 2017 : LES BOUCS ÉMISSAIRES DES FINANCES EN ONT RAS LE BOL !

4 jours après le CTM de Bercy auront suffi pour connaître la signification de la phrase, prononcée par le président de séance, sur la situation de l'emploi : «une baisse significative des suppressions d'emplois sera inscrite dans le projet de Loi de Finances 2017».

### 1 512 suppressions, c'est le verdict, dont les syndicats auront été informés uniquement par voie de presse !

Ces suppressions viennent se cumuler aux plus de 30 000, subies sans interruption depuis 2002 et représentent rien de moins que 60% de l'ensemble de celles de la Fonction Publique de l'État ! Le gouvernement justifie une décelération de la tendance observée ces dernières années, du fait principalement de la mise en œuvre du prélèvement à la source et des mesures pour lutter contre le terrorisme.

Au vu de la situation actuelle dans les services et de ces contraintes nouvelles, le seul objectif viable serait au minimum un moratoire sur les emplois.

Dans une période où les missions économiques et fiscales exigent de plus en plus de technicité et de professionnalisme, les ministres Sapin et Macron persistent dans une politique de l'emploi où les différentes restructurations en cours ont pour but, non pas une exigeante amélioration du service public économique et financier mais une simple adaptation à une politique budgétaire d'austérité sans issue.

Cette politique crée une situation de plus en plus anxiogène pour les agents dont les conditions de travail ne cessent de se dégrader, comme le révèlent depuis plusieurs années les rapports des acteurs de prévention. (...).

### Catégorie C

## DES CONDITIONS DE 1ÈRES AFFECTATIONS INACCEPTABLES

Au cours de la CAPN de 1ère affectation, les élus FO ont dénoncé une nouvelle fois les conditions d'affectation appliquées aux lauréats du concours commun de catégorie C. En effet, TOUS les agents recrutés ont été affectés à la disposition du directeur (ALD) soit sur une RAN ou dans un département. Pour mémoire, cette situation avait amené l'ensemble des élus de la catégorie C à boycotter en première convocation, la CAPN l'an passé.

FO condamne la politique de suppression des effectifs, qui depuis plus de 10 ans, a détruit plus de 32 000 emplois au sein de notre administration.

FO a rappelé à l'Administration les conséquences de ces choix pour les agents, qui subissent au quotidien une détérioration de leurs conditions de travail.

Chaque jour la situation s'aggrave dans les services, mettant en péril l'exercice des missions et multipliant les

cas de souffrance au travail.

FO dénonce les conditions d'accueil de nos nouveaux collègues. Ils sont nombreux à subir une mobilité géographique : ils arriveront en Ile de France avec un différentiel de salaire modique par rapport aux stagiaires nommés en province.

À cela l'administration rajoute une nouvelle contrainte pour ces agents, le blocage de 3 ans sur leur première affectation. Seuls les agents bénéficiant d'une priorité pour rapprochement au mouvement du 1er septembre 2017.

FO regrette que l'Administration, n'ait pas fait jouer tous les rapprochements, d'autant qu'il existe des postes vacants dans la majeure partie des RAN demandées.

170 rapprochements n'ont pas été satisfaits sur les 401 présentés lors de cette CAPN. Ce pourcentage est en régression par rapport à l'an dernier.

Des situations familiales sensibles et des moments difficiles sont à prévoir pour ces agents qui se retrouvent loin de leur famille.

Notre administration se donne-t-elle les moyens d'accueillir ses nouveaux agents dans les meilleures conditions ? Malheureusement non !

### Quelques chiffres du mouvement

- 1 029 lauréats étaient appelés.
- 956 agents ont été affectés
- 314 cas ont été présentés
- 125 affectations ont été modifiées durant les suites.
- 73 *renonçants* à l'issue des suites.
- 131 affectations d'offices

Ces chiffres laissent craindre une augmentation conséquente du nombre de renoncations. Enfin d'une manière plus générale, les chiffres de la situation des effectifs sont édifiants.

Au total, à ce jour plus de 2 207 postes restent vacants au sein de la catégorie C.

### Communiqué de l'intersyndicale Fonction Publique FO-Solidaires et CGT

#### 49-3 DANS L'ACTION SOCIALE

Lors du Comité Interministériel d'Action Sociale du 30 juin 2016, 4 syndicats(/7) ont décidé de quitter la séance suite au refus de l'administration de retirer de l'ordre du jour le point relatif à l'organisation des SRIAS, découlant de la réforme territoriale.

En effet, cette réforme porte en elle le démantèlement de l'Action Sociale Interministérielle et éloigne le réseau des SRIAS des agents. Cela se fera, évidemment, au détriment de leurs conditions de vie, parfois difficiles, qui en seront fortement impactées. (...)